

Empêche la
barbotine de coller
au carrelage
Entretien et nourrit
en profondeur

NUTRI SCAR®



PROTECTION ET ENTRETIEN DES CARRELAGES spécial carreleur



LE BATIMENT



IDENTIFICATION

Produit de **protection des carrelages et faïences** avant le coulage des joints.
Entretien et protection des carrelages, dallages, tomettes, pierres naturelles et reconstituées.

UTILISATIONS

- Protège le carrelage en empêchant mortier et barbotine d'adhérer sur les matériaux.
- Facilite le nettoyage après jointage.
- Dissout graisses et taches tenaces.
- Nettoie, entretient et nourrit les supports en profondeur.

AVANTAGES

- Economique : 1 litre suffit pour traiter 50m².
- Fait disparaître les efflorescences blanches.
- Ne modifie pas l'aspect naturel des matériaux. Ne brille pas.
- Facilite l'entretien des sols et murs grâce à sa fonction anti poussière.
- Ravive les couleurs des matériaux et les met en valeur.

MODE D'EMPLOI

Protection des joints

- Appliquer un voile de **NUTRI SCAR®** d'une éponge essorée ½ heure avant le coulage des joints. Application du produit pur, dans tous les cas.
- Nettoyer les restes de barbotine dans les 24 h suivant le traitement.

Entretien des sols

- S'emploi sur supports sec, exempt d'autolustre cire.
- Appliquer à l'aide d'un chiffon, d'une éponge, ou d'une serpillère légèrement imprégnée.
- Laisser sécher. Application du produit pur, en voile.

CARACTERISTIQUES

- Densité : 0.83 à 20°C.
- Aspect : liquide incolore ; visqueux.
- Rendement : 30 à 50m²/L suivant porosité du support.
- Garanti sans acide.
- Point éclair : 40°C. Inflammable
- Conditionnement : bidons métal de 5 litres.
- Stocker dans un local ventilé en emballage d'origine. Ne craint pas le gel.
- Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande ou sur internet site : www.deproma.com.

Inflammable. Toxique pour les organismes aquatiques peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux

Élimination des déchets:

Vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri). Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de tous nos bons de commande. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné. Les consommations données dépendent de l'absorption du relief, des supports et peuvent varier de 20 à 30%.

Réf 01080

juil.-18

